



**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École**  
**11 décembre 2024, à 19h00**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Gadbois, tenue le 11 décembre 2024 à 19h00 à l'école Gadbois au 8305 rue Saint-André à Montréal, à Montréal,

**PRÉSENTS :**

Nicolas Monette (enseignant)	Rima Meghoufel (responsable sdg)
François Laliberté-Auger (parent)	Geneviève Moulin-Cool (enseignante)
Philippe St-Jacques (parent)	
Geneviève Pagé (enseignante)	
Isabelle Fontaine (parent)	

Formant quorum sous la présidence de François Laliberté-Auger

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :** Lucie Béchard (enseignante), Murielle Bontemps (parent comité co-éducation)

Madame Karine Lévesque, directrice

**SONT ABSENTS :**


**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président(e), François Laliberté déclare la réunion ouverte. Il est 19h.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** par François Laliberté-Auger que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

**Adoptée à l'unanimité (01-CE-11/12/2024)**

## **2. ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion / vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
4. Parole au public
5. Information de la direction
6. Suivi : actualisation du projet éducatif.
7. Sorties éducatives (approbation).
8. Pause
9. Suivi sur le budget
10. Points d'information/rapports
  - 10.1. Direction
  - 10.2. OPP
  - 10.3. Personnel enseignant
  - 10.4. Service de garde
11. Correspondance
12. Varia – Points divers
13. Critères de sélection de la direction
14. Consultation auprès des élèves
15. Suivi plainte au protecteur de l'élève
16. Levée de la réunion

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 06/11/2024**

Adopté à l'unanimité

**3.1 SUIVI AU PROCÈS-VERBAL :** les suivis au procès verbal se trouvent dans l'ordre du jour de la séance.

## **4. PAROLE AU PUBLIC**

Madame Murielle Bontemps, parent de l'école

- Thème abordé : Les classes natures
- Différents camps clé en main ont été évalués, recherches en cours avec différents scénarios.
- option 1 camps tout inclus, + le transport (camp mariste, et autres camps à 2 heures de Montréal. environ 240\$/enfant pour 2 nuits. Pour 70 élèves, autour de 18000\$, avec le transport inclus
- option 2: cap st-Jacques, où les parents seraient plus mobilisés pour faire la nourriture. Ce serait en tente prospecteur, maximum de 72 personnes. Revient à environ 20\$/enfant.
- Résultats de la consultation: parents seraient prêts à déboursier un montant raisonnable pour permettre à tous les élèves d'avoir accès à la classe nature.
- Discussion de la consultation: parents seraient prêts à déboursier un montant raisonnable pour permettre à tous les élèves d'avoir accès à la classe nature.
- Discussion de quels élèves (quel cycle) irait. Il est envisagé que ce soit 1 cycle par année, pas nécessairement toujours le même cycle, avec un souci d'équité, pour que dans leur parcours scolaire, les élèves aient accès au camp le même nombre de fois.
- Les sorties d'une journée en plein air vont être poursuivies.

  
Initiales de la Présidence

  
Initiales de la direction

- Certains membres se questionnent à savoir si l'option que toute l'école aille une journée en plein air tout le monde ensemble. L'autre enjeu nommé par la direction est qu'il faudra payer les enseignants en temps supplémentaire pour les nuitées (240\$/heure).
- Le comité co-éducation continue d'explorer les options, en partenariat avec le comité financement.

Madame Lucie Béchard, enseignante

- Thème abordé : Organisation scolaire 2025-2026.
- Enjeux de ratio l'année prochaine. Il y aura trop d'élèves pour les 3 classes de 3e cycle l'année prochaine. Il était envisagé par la CSSDM de fermer une classe de premier cycle, en fonction du nombre d'élèves.
- L'équipe école et la direction ont fait une contre-proposition à la CSSDM, soit de modifier une classe de premier cycle en classe de 2-3e année. Il y aurait fermeture d'une classe de 2e cycle, et ouverture d'une classe au 3e cycle. La CSSDM doit approuver (ou non) cette option.

## 5. SUJET NÉCESSITANT UNE DISCUSSION

### 5.1 Ressources humaines:

- secrétaire partie, nouvelle remplaçante temporaire arrivée aujourd'hui jusqu'au 20 décembre, poste affiché.
- Sylvain (1 jour/semaine classe de Catherine au 2e cycle) absent, remplacé par Giulio.
- Il manque un(e) TES à la maternelle au volet sourd, c'est un surveillant de dîner (qui a été affecté en soutien à la classe en attendant.
- Mélanie (sdg) absente, remplacée par Rima

6. Suivi : actualisation du projet éducatif: Suivi sur le projet éducatif pour l'écriture et ce qui a été fait avec les élèves. Plateforme à la CSSDM où les objectifs en lien avec des projets éducatifs sont consignés par la direction et l'équipe-école, et la direction assure un suivi dans la réalisation des objectifs en lien avec le projet éducatif. La plateforme et les objectifs/moyens sont présentés.

## 7. Sorties éducatives (approbation):

- Tout le volet sourd souhaite aller glisser au Mont-Royal. 12\$ par enfant. Approuvé à l'unanimité.

## 8. PAUSE

9. Suivi sur le budget: présenté par la direction et adopté à l'unanimité

## 10. Points d'information/rapports

10.1. Direction: sujets abordés plus tôt dans le CÉ

### 10.2. OPP

10.3. Personnel enseignant: Campagne de financement des 6e année. Un projet, où ils vont vendre du matériel à l'effigie des colibris, pour financer la fête des finissants, suivi fait par Lucie au 3e cycle, approuvé à l'unanimité.

10.4. Service de garde: RH: vraiment difficile de trouver des remplaçants au sdg. Mustapha, sera dans la classe de May-Élie, autre personne qui va remplacer Rima temporairement (pendant qu'elle remplace Mélanie comme technicienne en sdg). Ajout d'un poste de surveillance de récréation supplémentaire (Laila)

## 11. Correspondance

## 12. Varia – Points divers

Il n'y a pas d'ajout à ce point.

  
Initiales de la Présidence

  
Initiales de la direction

13. Critères de sélection de la direction: ont été complétés par les membres du CÉ et envoyés

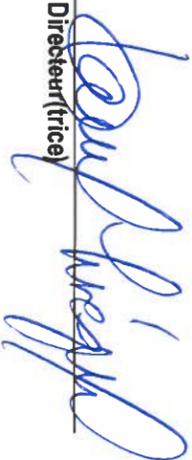
14. Consultation auprès des élèves:

- CÉ doit faire une consultation 1xannée auprès des élèves. Propositions de revoir la cohabitation dans la cour avec les élèves.

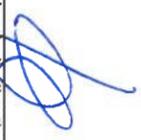
15. Suivi plainte au protecteur de l'élève: Plainte faite au PNE pour le changement d'horaire. Protecteur de l'élève recommande qu'il y ait une consultation auprès des parents, dans le contexte d'un milieu alternatif, pour toute décision future pouvant avoir un impact sur les parents et les familles.

16. Levée de la réunion à 21h30

  
Président(e)

  
Directeur(trice)

  
Initiales de la Présidence

  
Initiales de la direction